

ELEMENTS PREALABLES

Benoit Wiatrak

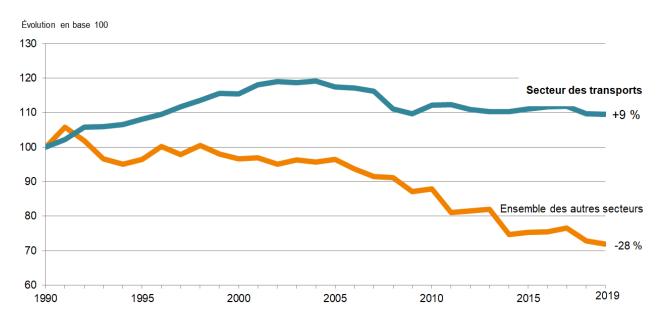
Chargé de mission Management de la mobilité et mobilité innovante
Direction de la Mobilité
Métropole Européenne de Lille

Mail: <u>bwiatrak@lillemetropole.fr</u>

Une tendance des émissions de GES issue des transports à la hausse par rapport à 1990.

Les motorisations des véhicules sont plus « propres » mais les usages contrebalancent les gains (allongement des distances, augmentation des taux de motorisations..).

Enfin, le déploiement des SUVs a un impact important (poids des véhicules entre autres)



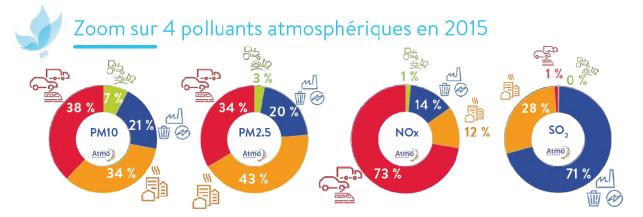
Source: https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/climat/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-gaz-a-effet-de-serre-du-secteur-des-transports

Sur la MEL, les transports sont responsables :

- 38% des PM10,
- 34% des PM2.5,
- 71% des NOx

A noter: 1700 décès prématurés par an liés à la mauvaise qualité de l'air sur la MEL.

48000 à l'échelle nationale



Sur le territoire de la MEL, le secteur résidentieltertiaire, notamment par le chauffage au bois, contribue à 43% des émissions de particules fines PM2.5. Les particules en suspension PM10 sont issues principalement des transports (38%) et du résidentieltertiaire (34%). Les émissions d'oxydes d'azote sont issues majoritairement des transports (73%). Le secteur de l'IDEC contribue à hauteur de 71% des émissions de dioxyde de soufre.



Transports
Résidentiel Tertiaire
(chauffage, etc.)

Industries, déchets, énergie et construction (IDEC)

Agriculture et autr sources d'origines naturelles, etc.

Polluants:

NOx: oxydes d'azote

PM2.5: particules de diamètre inférieur à 2,5 micromètres (2,5 µm)

PM10: particules de diamètre inférieur à 10 micromètres (10 µm)

SO, : dioxyde de soufre

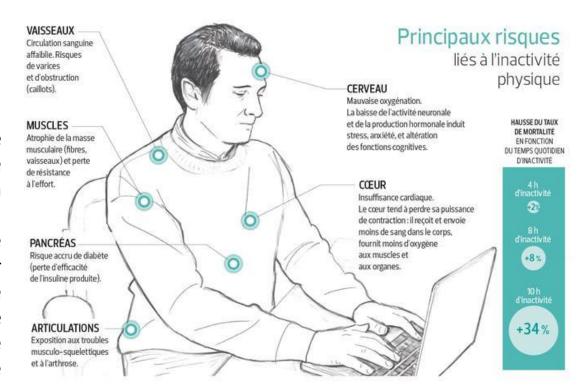
Source : Atmo Inventaire_HDF_A2015_M2017_V2 Retrouvez les données détaillées de l'inventaire sur le site www.atmo-hdf.fr



Les risques sanitaires ne se limitent pas qu'à la qualité de l'air mais s'étendent aux **problèmes de sédentarité.**

<u>Cas type</u>: un(e) salarié(e) qui travaille en bureau (assis) tous les jours et qui se rend au lieu de travail tous les jours en voiture.

Ce dernier n'aura que très peu marché durant sa journée et verra s'accumuler des risques importants pour sa santé (diabète, cœur..) représentant une perte de qualité de vie et un coût de prise en charge conséquent en matière de santé publique.



Chiffres sécurité routière en France métropolitaine 2023 :

3170 morts 232 000 blessés dont 16 000 gravement

A noter (graphe ci-contre):

48% des décès sont des automobilistes et 22% des usagers de 2RM.

On comptabilise 440 piétons décédés (14% du total!), 226 cyclistes et 42 usagers d'EDPm décédés.

Nombre de personnes tuées selon le mode de déplacement et l'usager percuté

Nombre de personnes tuees seion le mode de deplacement et i usager percute											
		Piéton	√ Vélo	Cyclo	Moto	VT	VU	F _{PL}	TC	Autre	Total
ACCIDENT SANS TIERS			38	50	211	820	44	21	3	35	1 222
COLLISION A	VEC										
大	Piéton		0	0	4	1	1	0	0	0	6
Ø₽	Vélo	3	0	0	2	1	0	0	0	0	6
₫ ₺	Cyclo	3	1	1	1	0	0	0	0	0	6
o o	Moto	15	1	1	6	11	0	0	0	0	34
	VT	304	86	51	262	375	9	4	0	16	1 107
	VU	31	9	6	27	46	7	2	0	4	132
5	PL	52	23	7	30	199	15	10	0	3	339
	TC	7	2	1	6	18	0	0	0	5	39
Autre		22	6	7	13	17	2	0	0	4	71
MULTICOLLISION		33	9	9	65	149	14	7	0	0	286
TOTAL		470	175	133	627	1637	92	44	3	67	3 248
Part de la mortalité		14%	5%	4%	19%	50%	3%	1%	0%	2%	100%
A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O		125621000	5.5849.19	NO. ALL CO.	DE ASSOCIATA	Line Charles Co.	1700000	HOME OF THE	- Cont. W.114	Control of	1

Exemple de lecture du tableau - colonne moto : parmi les 627 motocyclistes tués, 211 l'ont été lors d'un accident sans tiers, 6 dans une collision avec une autre moto, 1 lors d'une collision avec un cyclomoteur, 65 lors d'une multicollision, etc.

causent relativement peu de décès des autres usagers

Les piétons, vélos, cyclos et motos
Source https://www.securite-routiere.gouv.fr/la-securite-routiere-en-chiffres-lobservatoire-national-interministeriel

QUIZZ

Quelle est la moyenne de déplacement par jour et par personne? Pour un jour donné, quel est le pourcentage de métropolitains qui ne se déplacent pas? 5% 10% 15% Quel motif génère le plus de déplacements ? le travail les loisirs l'accompagnement

LES COMPETENCES MOBILITE

LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE / LES COMPETENCES MOBILITE



Pouvoir de police et de circulation : vitesses, sens de circulation, stationnement



Autorité organisatrice de la Mobilité : planification, transports en commun, voirie, espace public, politiques diverses (plan marche, électromobilité, accessibilité PMR..)



Organisation et fonctionnement des transports scolaires et ce, quelque soit le niveau concerné

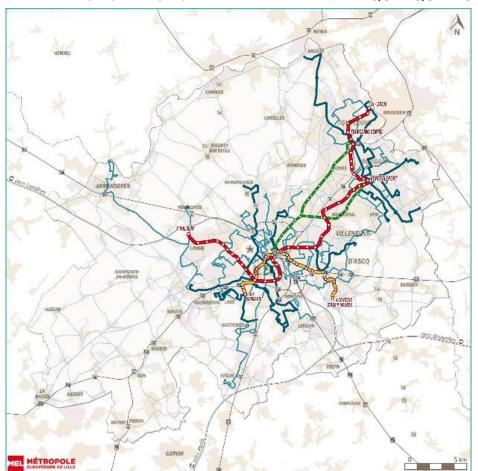


Autorité organisatrice de la Mobilité : réseau TER à l'échelle de la Région Hauts-de-France



Gestionnaire de voirie : autoroutes

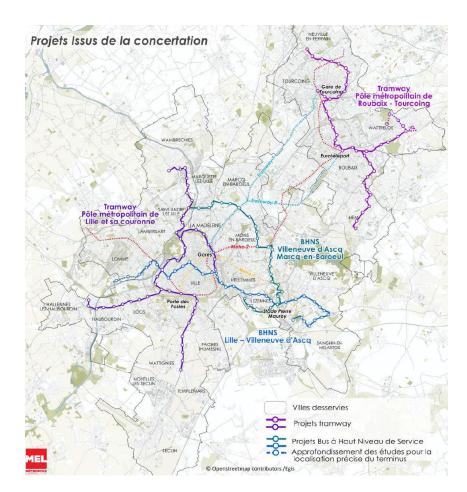
LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE / EN QUELQUES CHIFFRES



Le réseau de mobilité MEL en quelques mots :

- 2 lignes de métro automatique (45 km 60 stations)
- 2 lignes de tramway (22 km 36 stations) 140 bus dont 12 Lianes (Bus à haut niveau de service), circulant sur 550 km de route et 3 300 arrêts de bus
- 1 réseau ferroviaire « Transport express régional » (TER) avec 6 branches (34 gares)
- 2200 vélos partagés (260 stations V'Lille),
- 5445 km de routes dont 5 autoroutes
- **899 km** d'aménagements cyclables
- 5240 km de trottoirs

GRANDS PROJETS



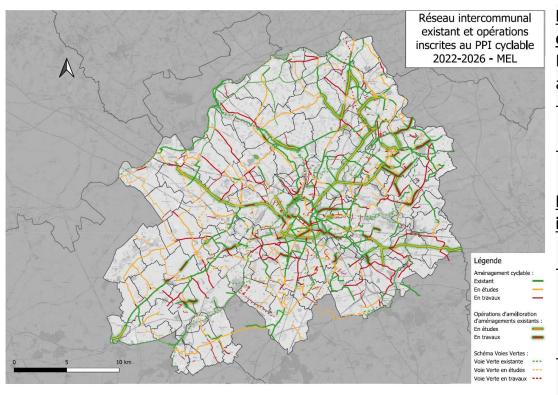
La mise en œuvre d'un Schéma Directeur des Infrastructures de Transports :

Une augmentation très significative de l'offre de transports en commun avec :

- Création de 2 nouvelles lignes de tramway
- Création de 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)
- 2 Milliards d'euros d'investissements
- Une échéance de mise en œuvre en 2035,

<u>Le doublement des rames sur la ligne 1 du</u> <u>métro :</u>

Malgré certains retards, le projet de doublement de la longueur des rames de métro sur l'actuelle ligne 1 devrait se finaliser courant 2025 afin d'en augmenter significativement la capacité.



<u>Des investissements importants sur la politique cyclable :</u>

Entre 2020 et 2026, 100 millions d'euros pour ces aménagements répartis de la façon suivante :

- 75 millions d'euros dédiés aux aménagements cyclables sur la voirie,
- 25 millions d'euros affectés au développement de voies vertes et véloroutes.

En parallèle de ces investissements :

- Création d'un système « Vélo+ » avec un réseau « points-nœuds » et signalétique dédiée
- Généralisation du revêtement rouge sur les aménagements cyclables



Dispositif d'Ecobonus:

Pour inciter les conducteurs à changer leurs pratiques, la MEL va mettre en place un dispositif « écobonus ». Le système récompense, pendant 9 mois depuis septembre 2023, les automobilistes qui modifient leurs habitudes. Une première en France, inspirée du système de péage positif de Rotterdam.

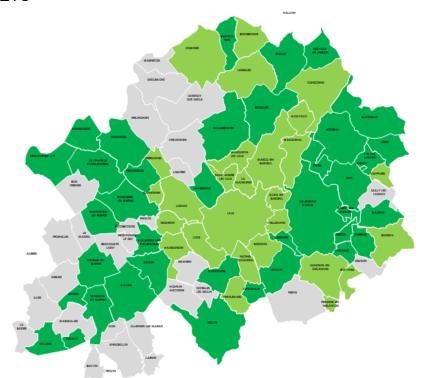


Il s'adresse en priorité aux automobilistes qui ont pour habitude d'effectuer leurs trajets quotidiennement et sans passager, et empruntent l'A1 et l'A23 pour se rendre au travail vers la MEL entre 7h et 9h et en repartant à l'extérieur de la MEL entre 16h30 et 18h30. Tout trajet évité sera ainsi déclaré sur l'application permettant le versement de 2 € par trajet effacé.

Le projet accompagne actuellement environ 3 **000 conducteurs**, après vérification de l'éligibilité des automobilistes en détectant leurs passages sur les axes autoroutiers concernés à travers la Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation, la LAPI.

Et d'autres projets en cours :

- Création d'une **Zone à Faible Emission** à horizon 2025,
- Déploiement de bornes de recharge électrique sur espace public à compter de septembre 2024 (fin de déploiement octobre 2025),
- Depuis juillet 2023, déploiement régulé de trottinettes électriques et de Vélos à Assistance Électrique sur 68 communes partenaires dans le cadre d'un AMI métropolitain,
- **Stratégie de MaaS** centrée sur une amélioration de la donnée permettant une meilleure information voyageur et un accès facilité aux différentes offres de mobilité
- **Stratégie Marche** pour inciter les habitants à privilégier ce mode de déplacement pour les trajets courts,
- **Réalisation d'une vélostation de 432 places** près de la gare Lille Europe fin 2024,
- Renouvellement de la CSP Transports Publics ilévia,



Cartographie des 68 communes qui accueilleront des services VAE et/ou trottinettes

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



Accès au Plan de Mobilité de la MEL : https://www.lillemetropole.fr/mobilite-transports

52 actions consolidées pour répondre à des objectifs de décarbonation des déplacements, d'amélioration de la qualité de l'air, de l'accessibilité, du cadre de vie...

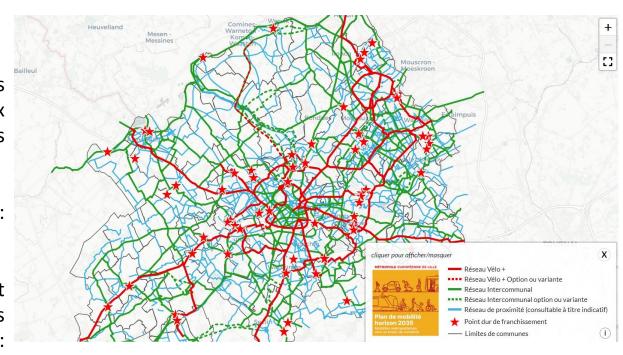
3 axes se déclinent dès à présent et progressivement sur le territoire :

- <u>- Infrastructures</u>: moderniser et optimiser l'existant, compléter le réseau de transports, développer de nouvelles offres (vélo, marche à pied, transports collectifs, etc.).
- <u>- Services :</u> améliorer et développer l'offre de services associés à la mobilité (tarification, information, etc.), en faciliter l'accès et les fiabiliser.
- <u>- Comportements :</u> encourager, favoriser, accompagner les changements de comportements de mobilité.

Pour aller plus loin...

La MEL propose des cartographies dynamiques pour mieux appréhender ces projets. Vous pouvez retrouver :

- Le schéma directeur cyclable : <u>https://plandemobilite2035.lille</u> metropole.fr/schema-cyclable/
- Le schéma de Développement des Pôles d'Echanges Multimodaux : https://plandemobilite2035.lillemetropole.fr/schema-developpement-pem/



- les Disques de Valorisation des Axes de Transport (DIVAT) qui permet de connaitre globalement, le niveau de desserte en transports en commun d'un secteur : https://plandemobilite2035.lillemetropole.fr/categorisation-offre-tc-divat/ MEL / Pôle Réseaux Services, Mobilité, Transport

